

PROCÈS-VERBAL

CONSEIL DE QUARTIER DE SAINT-LOUIS ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 10 avril 2024

Procès-verbal de l'AGA du conseil de quartier de Saint-Louis, tenue le mercredi 10 avril 2024 à 19 h, au Centre de glaces Intact Assurances, 999, avenue de Rochebelle, salle 121

PRÉSENCES

Mme Marie-Hélène Felt	Présidente (2025)
Mme Nadia Aubin-Horth	Vice-présidente (2024)
M. Arnaud Desbiens	Trésorier (2024)
M. Bernard Drouin	Administrateur (2024)
Mme Amélie Laliberté	Administratrice (2024)
Mme Célia Forget	Administratrice (2024)
M. Louis Alexandre	Administrateur (2024)
M. René Boudreau	Administrateur (2025)
M. Bernard Drouin	Administrateur (2024)
M. Martin Boucher	Administrateur (2025)

Membres sans droit de vote :

M. David Weiser	Conseiller municipal, district du Plateau
Mme Anne Corriveau	Conseillère municipale, district Pointe-de-Sainte-Foy
Mme Maude Mercier-Larouche	Conseillère municipale, district Saint-Louis-Sillery

AUTRES PRÉSENCES

Mme Éloïse Gaudreau	Conseillère en consultations publiques
Mme Anne Pelletier	Conseillère aux élections
Mme Lorraine Guay	Secrétaire de soutien

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, une trentaine de personnes assistent à l'assemblée.

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 13 avril 2023
4. Élections
5. Rapport annuel et états financiers 2023
6. Période d'information des membres du conseil municipal
7. Période de questions et commentaires du public
8. Divers
9. Levée de l'assemblée

Procès-verbal

1. Ouverture de l'assemblée

M. Desbiens agit comme président d'assemblée et ouvre la séance à 19 h. Il souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour.

3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 13 avril 2023

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale du 13 avril 2023.

4. Élections

- Membres sortants: Nadia Aubin- Horth, Amélie Laliberté, Arnaud Desbiens, Bernard Drouin, Célia Forget, Elsa Moreau et Louis Alexandre.

➤ Présentation du déroulement des élections

Mme Éloïse Gaudreau, présidente d'élection, décrit brièvement le rôle du conseil de quartier ainsi que les mandats qui lui sont confiés, dont les consultations publiques de la Ville, où le CQ peut émettre son opinion et ses recommandations. Le CQ peut soutenir des projets et recevoir des subventions pour les réaliser.

Pour plus d'informations, on peut consulter le [Guide de participation](#) disponible en ligne ainsi que les rapports annuels du conseil de quartier de Saint-Louis ([page web](#)).

Le conseil d'administration est composé de 11 postes, dont 10 électifs, ce qui est nouveau cette année; 4 postes aux femmes, 4 postes aux hommes et 2 postes neutres, 1 membre coopté.

Les mandats sont d'une durée de 1 ou 2 ans; les postes cooptés : 1 an.

Le quorum est formé de 5 membres. Pour les séances hybrides, il faut 3 membres en salle.

Les postes à pourvoir au conseil d'administration sont au nombre de 11 soit 8 postes élus et 3 postes cooptés. Parmi les postes élus, 4 sont réservés aux femmes, 4 aux hommes et deux sont neutres; poste électif= 1 ou 2 ans, coopté= 1 an.

Nadia Aubin-Horth et Amélie Laliberté sont en fin de mandat.

Bernard Drouin et Arnaud Desbiens le sont aussi.

Postes cooptés : Célia Forget, Elsa Moreau et Louis Alexandre terminent leur mandat.

Appel de candidatures

-Postes neutres (ouverts à tous et à toutes) : les candidatures reçues sont celles de Bernard Drouin et de Célia Forget; les candidats sont élus par acclamation. Il y a tirage au sort par Anne Pelletier: Célia Forget = 1 an et Bernard Drouin = 2 ans.

Célia Forget présente brièvement ses motivations et son intérêt pour la vie communautaire et la sécurité routière dans le quartier. Après un an d'expérience, elle maîtrise mieux le fonctionnement du CQ et remercie le public pour sa réélection.

Bernard Drouin nous parle de l'importance de ce levier démocratique pour les citoyens que représente le CQ. Il fait partie du CQ depuis plusieurs années pour, entre autres, assurer le quorum lors des assemblées.

-Postes pour les femmes : Amélie Laliberté et Nadia Aubin-Horth ont déposé leur candidature.

➤ Présentation des candidates

Nadia Aubin-Horth est professeure à l'Université Laval et habite le quartier depuis 2009. Elle pratique la mobilité active avec son conjoint et son fils. Elle assure la vice-présidence de la Table de concertation à Vélo auprès de la Ville et est impliquée au comité de suivi de la Vision de la mobilité active de la Ville de Québec.

Amélie Laliberté a trois enfants et habite le quartier depuis 2010. C'est son deuxième mandat et elle commence à maîtriser les informations. Elle vit pleinement la vie du quartier et souhaite continuer à s'y impliquer.

Elles sont élues par acclamation.

-Postes pour les hommes

Arnaud Desbiens et Pierre Samson ont déposé leur candidature.

➤ **Présentation des candidats**

Arnaud Desbiens travaille à l'Université Laval et est père de jeunes enfants. Il s'intéresse à la sécurité routière et à la densification respectueuse des citoyens. Il souhaite demeurer trésorier.

Pierre Samson habite le quartier depuis 40 ans. La qualité de vie est très importante et permet un tissu social riche pour tous. Il fait des sculptures de neige très appréciées par les voisins. L'été, il offre des tomates. Le développement du quartier doit se faire dans le respect des valeurs et des services de proximité.

Arnaud Desbiens et Pierre Samson sont élus par acclamation.

➤ **Scrutin**

Il n'y a pas de scrutin.

5. Rapport annuel et états financiers 2023

➤ **Présentation du rapport annuel**

La présidente Mme Marie-Hélène Felt remercie les nouveaux élu.e.s et les trois conseiller.e.s de la Ville qui assistent régulièrement aux séances du CQSL. Également Mme Éloïse Gaudreau, et les secrétaires de soutien Mmes Séguin et Guay.

Mme Marie-Hélène Felt présente le rapport annuel 2023. Elle fait état de la présence des citoyens et des séances hybrides qui permettent aux citoyens d'être présents en ligne. La sécurité routière dans le quartier Saint-Denys, le projet immobilier sur la rue Mainguy et les terrains appartenant à la Défense, ainsi que le boisé attenant, ont été les principaux enjeux de l'année.

Améliorer la sécurité routière, le transport actif, la biodiversité et le développement intelligent et respectueux dans la communauté sont les principaux axes retenus. La priorité aux logements et aux services de proximité, l'accès aux transports actifs et à la nature de proximité ont aussi fait partie des démarches du CQSL.

Mme Felt fait un bref résumé des différents dossiers, consultations publiques concernant les modifications au PPU, mémoires, projets et événements auxquels le conseil a participé ou contribué au cours de l'année écoulée.

Elle invite les personnes présentes à consulter la [page Facebook du conseil de quartier](#) dont le nombre d'abonnés a dépassé 500 cette année.

➤ **Présentation des états financiers**

Le trésorier, M. Arnaud Desbiens, fait état des revenus et dépenses encourues en 2023. Le conseil a bénéficié de subventions de la part de la Ville de Québec pour un montant de 2 100 \$ pour le budget de fonctionnement, et de 3 000 \$ pour le projet de sécurité routière. Le conseil avait aussi bénéficié d'une subvention de 1 293,31 \$ de Desjardins en 2022 avec un résiduel de 486,46 \$ en 2024(Caisse Sillery-Saint-Louis-de-France) pour le projet d'initiative *Saint-Louis Plein de vies*.

Le CQ a engagé des dépenses de fonctionnement, principalement reliées au secrétariat, au registraire des entreprises, au nouveau chéquier et au buffet de l'AGA. Les autres dépenses concernent le projet de sécurité routière et le projet *Saint-Louis Plein de vies*. Les montants non utilisés des subventions reçues en 2023 sont reportés en 2024 avec l'accord de la Ville.

Deux projets sont en cours : le Grand ménage du quartier Saint-Louis à la fonte des neiges et la Balade à vélo avec les élu.e.s, le 2 juin.

M. Drouin souligne qu'Elsa Moreau n'est pas présente ce soir. Elle prend une pause et reviendra peut-être plus tard.

M. Bernard Drouin propose une motion de félicitations pour l'implication de Mme Elsa Moreau au sein du CQSL. Il est appuyé par Mme Nadia Aubin-Horth.

6. Période d'information des membres du conseil municipal

Mme Anne Corriveau félicite les nouveaux membres du conseil d'administration et souligne le respect qui caractérise les échanges avec la Ville. Elle remercie Elsa Moreau pour son implication. Une proposition d'entente avec les bibliothèques est intervenue récemment.

Mme Maude Mercier-Larouche remercie les membres du conseil qui sont très mobilisés et actifs. Elle souligne l'excellente collaboration entre la Ville et le CQSL. Cette année, 115 stations ÀVélo seront présentes sur le territoire et environ 22 % des citoyens ont délaissé leur voiture avec ce service.

Travaux à la tête des ponts: une séance d'information aura lieu le 17 avril.

M. Weiser félicite également les nouveaux membres du conseil d'administration et souligne la rigueur et le professionnalisme que le CQSL a démontré dans le dossier du PPU avec la Ville. Il nous informe des dates de la collecte de feuilles.

7. Période de questions et commentaires du public

Pas de question.

M. Desbiens invite les gens au goûter préparé à leur intention.

8. Divers

Aucun point n'est traité.

9. Levée de l'assemblée

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de lever la séance à 20 h 24.

Les personnes présentes sont invitées à assister à la quatrième assemblée ordinaire du conseil de quartier qui suit la présente assemblée générale.

Mme Marie-Hélène Felt
Présidente